

Rénovation énergétique du bâtiment communal maison des associations de Maisdon-sur-Sèvre

Objectif du programme Leader : Accompagner la rénovation énergétique



La façade de la maison des associations

Le projet

La commune de Maisdon-sur-Sèvre s'est engagée avec le Pays du Vignoble Nantais dans la démarche d'amélioration de la performance énergétique de ses bâtiments publics, en adhérant au Conseil en énergie partagé (CEP).

Le bâtiment de la maison des associations situé en cœur du bourg, accueille sur des créneaux prédéfinis l'ADMR, la bibliothèque associative, le RAM, le Club photo et sur réservation, les habitants de la commune.

Sur deux étages, le bâtiment est constitué de deux entités : un bâtiment datant de 1948 et une extension datant de 1970, pour une surface totale de 317 m².

L'audit thermique et énergétique du bâtiment a mis en évidence notamment des déperditions et surconsommations énergétiques importantes, une mauvaise performance thermique des menuiseries, un manque de renouvellement de l'air (menuiseries double vitrage sans entrée d'air), de fortes déperditions thermiques, des équipements non adaptés aux modalités d'occupation et une faible gestion de l'éclairage.

Les points forts du projet :

- Cohérence du projet mené dans le cadre d'une réflexion globale des équipements de chauffage des bâtiments communaux
- Participation de la commune au conseil en énergie partagé et la contribution du projet à l'éco-exemplarité des collectivités du territoire
- Choix techniques innovants : matériaux bio-sourcés et systèmes performants de régulation de chauffage

- **Maître d'ouvrage** : Commune de Maisdon-sur-Sèvre
- **Calendrier** : 2016 –2017 (études) -2018 (travaux)
- **Localisation** : Maisdon-sur-Sèvre
- **Coût éligible** : 67 546 €
- **Subvention FEADER** : 36 187 €
- **Autre financement** : Région Pays de la Loire (rénovation énergétique)

La commune a défini en lien avec le bureau d'études et le conseiller en énergie partagé, un programme de rénovation énergétique visant à améliorer la cohérence entre les besoins utilisateurs (confort) et la bonne gestion des énergies, tout en garantissant que les solutions retenues soient en adéquation avec les orientations techniques communales à moyen et long terme (production centralisée d'eau chaude, projet de réseau de chaleur...).

Réalisé en 2018, le projet a porté sur le remplacement des menuiseries, une isolation thermique par l'intérieur de l'ensemble des murs extérieurs et donnant sur locaux non chauffés, l'isolation des combles, le remplacement complet du système de ventilation avec les débits normés, le changement et l'ajustement du système et des équipements de chauffage (zoning de chauffage, programmateur et température de réduit, calorifugeage, robinets thermostatiques, remplacement de la chaudière fioul par une chaudière à condensation.)

Un assistant à maîtrise d'ouvrage a rédigé les pièces techniques des différents lots de travaux et a aidé la commune à l'analyse des offres et à la sélection des entreprises et le suivi du chantier.

Plus d'information :

Groupe d'action locale du Pays du Vignoble Nantais
leader@vignoble-nantais.fr / 02 40 36 09 10

